

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **10 octobre 2011**

Décision n° **B-2011-2698**

commune (s) :

objet : Contrat de projets Etat-Région (CPER) 2007-2013 - Opération Institut national des sciences appliquées (INSA) - Restructuration du pôle matériaux et 1er cycle - Attribution d'une subvention à l'INSA - Approbation d'une convention

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Rapporteur : Madame Pédrini

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : mardi 4 octobre

Secrétaire élu : Madame Karine Dognin-Sauze

Compte-rendu affiché le : mardi 11 octobre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, M. Charrier, Mme Vullien, M. Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Barge, Passi, Brachet, Colin, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, David G., Sangalli.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Sangalli), Da Passano (pouvoir à M. Desseigne), Daclin, Calvel (pouvoir à M. Assi), Kimelfeld (pouvoir à Mme Gelas), Crimier (pouvoir à M. Barral), Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Mmes Besson, David M., MM. Charles (pouvoir à M. Buna), Sécheresse (pouvoir à M. Philip), Julien-Laferrière.

Absents non excusés : M. Lebuhotel.

Bureau du 10 octobre 2011**Décision n° B-2011-2698**

| | |
|-----------|---|
| objet : | Contrat de projets Etat-Région (CPER) 2007-2013 - Opération Institut national des sciences appliquées (INSA) - Restructuration du pôle matériaux et 1er cycle - Attribution d'une subvention à l'INSA - Approbation d'une convention |
| service : | Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation |

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 28 septembre 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.11.

Par délibération n° 2011-2404 du 12 septembre 2011, le Conseil de communauté a décidé l'individualisation partielle d'une autorisation de programme pour la 1ère tranche de travaux de l'opération de restructuration du pôle matériaux et 1er cycle de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Lyon, dans le cadre du contrat de projets Etat-Région (CPER) 2007-2013 - volet enseignement supérieur - vie étudiante et recherche.

Le projet consiste à déménager une partie des activités du pôle 1er cycle de L. Néel vers les bâtiments D'Alembert et Fermat, actuellement occupés par le département génie mécanique et le laboratoire de mécanique des contacts et des structures (LAMCOS). Ces derniers seront, quant à eux, installés dans un bâtiment à construire, financé dans le cadre d'une autre opération inscrite au CPER (opération Mecamat, volet recherche), et pour laquelle la Communauté urbaine de Lyon apporte un soutien financier (délibération ultérieure).

Les travaux dans ces bâtiments seront réalisés en 2 tranches distinctes :

- la 1ère tranche consiste en la réhabilitation des façades en site occupé,
- la 2ème tranche consiste en la rénovation intérieure, suite au déménagement du département génie mécanique et du laboratoire LAMCOS.

Le montant global de l'opération de restructuration du pôle matériaux et 1er cycle (1ère et 2ème tranche) est évalué à 7,76 M€. Elle bénéficie d'un financement de 560 000 € de l'Etat, 5,2 M€ du Conseil régional Rhône-Alpes et 2 M€ de la Communauté urbaine.

L'INSA de Lyon assure la maîtrise d'ouvrage de ces 2 opérations du CPER.

Pour mettre en œuvre l'engagement communautaire, pour la première tranche de travaux, il est proposé d'accorder une subvention d'équipement au profit de l'INSA de Lyon pour un montant de 995 000 €.

Les versements des crédits de paiement de la Communauté urbaine sont programmés de la façon suivante :

- 100 000 € en 2011,
- 700 000 € en 2012,
- 195 000 € en 2013 ;

Vu ledit dossier ;

Vu la délibération-cadre n° 2011-2404 du Conseil du 12 septembre 2011 ;

DECIDE

1° - **Approuve** :

a) - l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 995 000 € au profit de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Lyon pour la 1ère tranche des travaux de l'opération de restructuration du pôle matériaux et 1er cycle de l'INSA de Lyon dans le cadre du CPER 2007-2013 - volet enseignement supérieur-vie étudiante et recherche,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et l'INSA de Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale A1 - Garantir le dynamisme économique de la Communauté urbaine, individualisée sur l'opération n° 2514, le 12 septembre 2011 pour la somme de 995 000 € en dépenses.

4° - **La dépense** d'investissement sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2011, 2012 et 2013 - compte 204 180 - fonction 90, selon l'échéancier suivant :

- 100 000 € en 2011,

- 700 000 € en 2012,

- 195 000 € en 2013.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 11 octobre 2011.